

À la une

Et si l'on se réinventait dans le domaine de la protection de l'enfance ?

étude par Younes BERNAND

La crise de la protection de l'enfance, bien que renforcée par les restrictions budgétaires, n'est pas une fatalité si l'on accepte d'explorer de nouvelles voies à moyens constants.



© pattaphorn_AdobeStock - Généré à l'aide de l'IA

Actualité

Réforme de la justice pénale : dix articles pour une loi « SURE »

focus

Technique

L'encadrement de l'évolution des loyers des baux d'habitation précisé pour la période du 1^{er} août 2025 au 31 juillet 2026

note par Patrice BATTISTINI
sous D. n° 2025-652, 15 juill. 2025

Jurisprudence

Sortez le devoir de vigilance par la porte, il revient par la fenêtre !

note par Mélodie COMBOT
sous Cass. com., 12 juin 2025

Gazette Spécialisée

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• Emmanuel DREYER

Professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

• François FOURMENT

Professeur à l'université de Tours

AVEC LA PARTICIPATION DE

Stéphane DETRAZ, Joana FALXA, Théo SCHERER et Jean-Baptiste THIERRY





 **ATELIER PRATIQUE**

Techniques de chiffrage et pratique contentieuse du dommage corporel

VEN. 26 SEPTEMBRE 2025
9H-17H / PARIS 7^e

**Atelier limité à
30 participants !**

Formation Lextenso organisée avec
la rédaction de la **Gazette du Palais**

 **INTERVENANTS**

- **Lucile Priou-Alibert**, *avocate associée, cabinet Bernfeld-Ojalvo & Associés*
- **Anaïs Renelior**, *avocate associée, cabinet A'Corp*

Toutes deux spécialistes en droit du dommage corporel et membres de l'Association nationale des avocats de victimes du dommage corporel (ANADAVI)

Sous la direction scientifique de
Claudine Bernfeld et Frédéric Bibal

 **PUBLICS CONCERNÉS**

Avocats, juristes et chargés d'indemnisation
des compagnies d'assurance

- Matière : dommage corporel
- Prérequis : maîtriser les fondamentaux du droit de la responsabilité
- Niveau d'enseignement : 1 (débutant)

 **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

À l'issue de la formation, le bénéficiaire sera
en mesure de :

- Maîtriser les délais de prescription et de forclusion des demandes d'indemnisation des victimes d'infractions
- Repenser les stratégies indemnitaires à mettre en œuvre pour les victimes d'infractions
- Élaborer les demandes indemnitaires de préjudices patrimoniaux

 **LES + DES ATELIERS DE FORMATION**

- **Un format en petit groupe** (30 participants max) favorisant la participation active.
- **Une approche 100 % pratique** avec des exercices concrets et des mises en situation.

 **VALIDATION DE LA FORMATION**

- Un **support de formation pratique** sera envoyé par mail à chaque participant avant la formation.
- À l'issue de la formation, un **certificat de réalisation** sera remis à chaque participant, attestant des heures de formation effectivement suivies.
- Un **QCM de validation** sera également proposé afin d'évaluer la compréhension des principaux points abordés.

PROGRAMME

Dans la lignée des Entretiens du dommage corporel, et fort du succès rencontré par la première édition en avril, Lextenso propose une **deuxième session** de son atelier consacré au chiffrage et à la pratique contentieuse du dommage corporel.

Destiné en priorité aux avocats non spécialistes – généralistes ou pénalistes – ainsi qu'aux chargés d'indemnisation d'organismes sollicités dans le cadre de ces procédures, cet atelier vise à procurer un bon niveau de technicité en matière de procédure et de chiffrage des indemnités.

Les participants bénéficient d'une journée de formation interactive, structurée autour de **cas pratiques, d'échanges d'expériences et d'entraînement aux calculs.**

8H45 : Accueil des participants
9H00 : Début de la formation

Coordonner les demandes indemnitaires dans le cadre de la procédure pénale et de la saisine de la CIVI ou le recours au SARVI

- Les délais d'action : distinguer prescription et forclusion
- Conditions de recevabilité devant la CIVI et le SARVI
- Articuler les demandes indemnitaires entre les différentes juridictions

12H30-14H00 : Déjeuner libre

Élaborer les demandes indemnitaires de préjudices patrimoniaux (illustrations pratiques)

- Méthodes de calculs des demandes indemnitaires au titre des dépenses de santé et frais divers
- Évaluer les pertes de gains professionnels de la victime directe :
 - Identifier les pièces utiles pour chiffrer et justifier des pertes de gains
 - Exemples chiffrés des pertes de gains d'un salarié et d'un indépendant
- Différencier les calculs de l'indemnisation de la tierce personne mandataire et prestataire
- Effectuer la capitalisation des préjudices pérennes : les arrérages échus et la capitalisation

17H00 : Fin de la formation

FORMATION COMPLÉMENTAIRE

Les Entretiens du dommage corporel, le rendez-vous incontournable des spécialistes de la matière (Niveau 3 : Avancé), se dérouleront **jeudi 27 novembre 2025** avec **Claudine Bernfeld et Frédéric Bibal**

→ Programme et inscription : <https://lext.so/n16dyu>



Programme et inscription :

https://lext.so/y_PkBF

Date limite d'inscription (dans la limite des places disponibles) : le jeudi 25 septembre 2025 à 12H

Tarif : 900 € HT (1 080 € TTC)

Tarif Avocats Jeunes professionnels : sur présentation d'un justificatif de statut dans les 5 premières années suivant la prestation de serment : **765 € HT (918 € TTC)**

Relation clients :

relationclients@lextensofr
Tél. : 01 40 93 40 40



Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication :

Emmanuelle Filiberti

Présidente du Conseil scientifique :

Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie

Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach

Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck
et Samuel Seroc

Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville

Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : relationclients@lextenso.fr

Publicité : julien.combaud@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2025

• Prix TTC au n° : 25,53 €

+ frais de port

• Abonnement France (un an) :

Journal seul : 621,79 € TTC

Recueils + table seuls : 601,37 € TTC

Journal, recueil + table : 832,12 €

Abonnement feuilletable numérique : 264,44 € TTC

• Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 699 €

Journal, recueil + table : 899 €

Abonnement feuilletable numérique : 259 €

Internet : gazette-du-palais.fr

Twitter : @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0528 T 83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Duplprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,

53101 Mayenne CEDEX

sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres

recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),

issus de forêts gérées durablement ;

impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 713 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :
Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par
courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas
de page et espaces compris).

La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon
suivante : GPL 7 déc. 2023, n° GPL430b0.

Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant
unique permettant de retrouver directement l'article
via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Actualité

GPL480w9 ■ Réforme de la justice pénale : dix articles pour une loi
« SURE » 3

GPL481f9 ■ Réforme de la justice pénale : le CNB s'oppose au « tout
répressif » 4

GPL481i8 ■ « La FNUJA veille et alerte dès que le droit au recours
effectif est menacé »
entretien avec Camille MANYA 8

Technique

GPL481g6 ■ L'encadrement de l'évolution des loyers des baux d'habitation
précisé pour la période du 1^{er} août 2025 au 31 juillet 2026
note par Patrice BATTISTINI sous D. n° 2025-652, 15 juill. 2025 11

Doctrine

GPL479z9 ■ Et si l'on se réinventait dans le domaine de la protection
de l'enfance ?
étude par Younes BERNAND 14

Jurisprudence

GPL481f8 ■ Sortez le devoir de vigilance par la porte, il revient par
la fenêtre !
note par Mélodie COMBOT sous Cass. com., 12 juin 2025 19

GPL481j4 ■ De la liberté de se déplacer de l'assuré social bénéficiaire d'IJSS
note par Morane KEIM-BAGOT sous Cass. 2^e civ., 5 juin 2025 et Cass. 2^e civ.,
5 juin 2025 22

GPL480n1 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation
par Catherine BERLAUD 27

GPL480r5 ■ Panorama de jurisprudence du Conseil d'État
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 31

GPL480m5 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour européenne des droits
de l'Homme
par Catherine BERLAUD 34

GPL480x1 ■ Chronique de jurisprudence de droit des transports
par Jean Arié LÉVY en exclusivité sur la Base Lextenso : <https://lext.so/GPL480x1> 

Gazette Spécialisée

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE 35

Sous la responsabilité scientifique de
Emmanuel DREYER et François FOURMENT